

A l'occasion des 20 ans de la  
Convention internationale des droits de l'enfant  
(1989 – 2009)

*La Défenseure des enfants  
organise  
une grande consultation nationale*

**« Parole aux jeunes »**

ouverte à tous les jeunes de moins de 18 ans

*De mai 2008 à novembre 2009*

## **Contexte :**

La Défenseure des enfants a été chargée par la loi du 6 mars 2000 de défendre et de promouvoir les droits des enfants, dans la lignée des engagements pris par la France à l'occasion de la ratification, en 1990, de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE).

A travers les milliers de réclamations reçues à propos d'enfants ou d'adolescents dont les droits n'auraient pas été respectés ou incorrectement appliqués, la Défenseure constate que l'application de certains droits fondamentaux de la CIDE se trouve - au-delà du cas de chaque enfant - au cœur de grands débats de société aux enjeux déterminants.

### ○ *Le droit à l'éducation :*

- Quelle éducation donner en milieu familial, scolaire et extrascolaire pour permettre à tous les enfants de devenir des adultes autonomes et épanouis dans un monde de plus en plus exigeant et sélectif ?

### ○ *Le droit à vivre en famille :*

- Face aux évolutions sans précédent des configurations familiales (familles monoparentales, recomposées, homoparentales ...) comment organiser la vie quotidienne des enfants dans le respect de leurs différents liens familiaux et affectifs ?
- Quelle place pour la parole de l'enfant ?
- Quelle place pour les tiers (beaux-parents, ...) qui interviennent de plus en plus dans leur éducation du fait des recompositions familiales ?

### ○ *Le droit à une justice adaptée pour les mineurs :*

- Comment coordonner éducation et prévention ?
- Quelles sanctions et quels projets de réinsertion pour les mineurs qui commettent des actes délictueux ou criminels ?
- Quel âge pour la responsabilité pénale ?

### ○ *Le droit à ne pas subir de violences :*

- Comment prévenir et réparer les violences physiques, psychologiques et morales que peuvent subir certains enfants de la part d'adultes ou d'autres enfants ?
- Comment repérer et prévenir les violences institutionnelles ?

- *Le droit au meilleur état de santé possible :*
  - Quelles réponses face aux manifestations inquiétantes de la souffrance psychique d'adolescents de plus en plus jeunes (tentatives de suicide, scarifications, poly-addictions - alcool, tabac, cannabis -, cyberdépendance ...) ?
  
- *Le droit à ne pas subir de discriminations :*
  - Comment prévenir et réparer les discriminations subies par trop d'enfants et adolescents en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur couleur, de leurs origines, de leur orientation sexuelle... ?
  
- *La protection de la vie privée :*
  - Comment garantir le respect et la protection de la vie privée des enfants et adolescents à travers les nouvelles technologies, notamment internet ?
  - Quelle éducation à l'utilisation d'internet ?
  
- *Le droit à l'expression et à la participation :*
  - Comment la parole des enfants et adolescents est-elle prise en compte par les adultes en charge de leur éducation (parents, enseignants, éducateurs ...) et les magistrats chargés de prendre des décisions importantes concernant leur vie ?
  - Quel espace de parole citoyen pour les jeunes dans la presse et dans les structures politiques locales ?

L'importance des questions qui se posent autour de la jeunesse alimentent les débats souvent passionnés des experts de l'éducation, de la justice, de la protection de l'enfance, des technologies nouvelles ...

Les 20 ans de la Convention Internationale des droits de l'enfant constituent un moment symbolique pour faire le point sur l'état des lieux des droits de l'enfant en France et dans le monde ...

**A cette occasion, la Défenseure des enfants a décidé de donner la « parole aux jeunes » de moins de 18 ans : parce que les enfants et les adolescents d'aujourd'hui sont les acteurs du monde de demain, il est important que leur voix puisse être entendue sur les questions qui les concernent et que leurs propositions puissent enrichir le débat public.**

*« Parole aux jeunes » se déroule en plusieurs étapes :*

**Un Forum internet : [www.paroleauxjeunes.fr](http://www.paroleauxjeunes.fr)**

Ce Forum internet est modéré par l'équipe de la Défenseure des enfants et permet d'ouvrir un grand débat public avec les jeunes de moins de 18 ans en métropole et en Outre-mer sur les 10 grands sujets de société.

**Un Tour de France avec 10 Forums thématiques dans 9 départements (7 en métropole et 2 en Outre-mer) et une région (l'Ile-de-France) de mai 2008 à mai 2009**

- Ces forums permettent un travail approfondi en ateliers sur une thématique spécifique avec des classes de collégiens et de lycéens, (établissements publics, privés, professionnels ...), les représentants des conseils municipaux de jeunes, conseils départementaux de jeunes, conseils régionaux de jeunes...
- Les propositions faites par les collégiens et les lycéens en ateliers font l'objet d'un débat local avec les professionnels et les élus locaux : ces propositions seront inscrites dans le Livre d'or de la Parole des jeunes.

**Un Grand Rendez-vous national à Paris le 20 novembre 2009**

Le Grand Rendez-vous réunira **les porte-paroles des jeunes** ayant participé aux 10 forums thématiques et des personnalités « consciences de notre temps » : Boris Cyrulnik, Robert Badinter ...

- **Débat entre les porte-paroles des jeunes et les personnalités « consciences de notre temps » sur les 10 thématiques des forums.**
- **Présentation officielle du Livre d'or de la Parole des jeunes au Président de la République et au Parlement par la Défenseure des enfants à l'occasion de la remise de son rapport annuel 2009.**
- **Scène ouverte de SLAM sur les droits de l'enfant avec la participation de Grand Corps Malade.**

## Déroulement de la Grande consultation nationale :

### « Parole aux jeunes »

I) **6 mai 2008 : Conférence de Presse de lancement à Paris**

II) **6 mai 2008 : Ouverture du FORUM INTERNET :**

[www.paroleauxjeunes.fr](http://www.paroleauxjeunes.fr)

Chaque forum thématique départemental ou régional donne lieu à l'ouverture parallèle d'un débat sur [www.paroleauxjeunes.fr](http://www.paroleauxjeunes.fr) sur le thème concerné : éducation, famille, justice, vie privée et internet, santé, violences, discriminations, expression et participation.

III) **14 mai 2008 : Démarrage du Tour de France en métropole et Outre-mer : 10 Forums thématiques de mai 2008 à mai 2009**

1. 14 mai 2008 : 1<sup>er</sup> Forum thématique en Martinique (Fort-de-France)

« Parole aux jeunes sur l'Education »

Grand Témoin : Victor Anicet, artiste sculpteur martiniquais

2. 3 juin 2008 : 2<sup>ème</sup> Forum thématique dans la Vienne (Poitiers)

« Parole aux jeunes sur la Famille »

Grand Témoin : Professeur Daniel Marcelli, Chef du service de pédopsychiatrie au CHU de Poitiers

3. 20 octobre 2008 : 3<sup>ème</sup> Forum thématique en Isère (Grenoble)

« Parole aux jeunes sur la Justice »

Grand témoin : Bernard Azéma, 1<sup>er</sup> Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Grenoble

4. 23 janvier 2009 : 4ème Forum thématique dans le Rhône (Lyon)

**« Parole aux jeunes sur la vie privée et Internet »**

Grands Témoins : Alex Türk, Président de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et Jean-Michel Louboutin, Directeur exécutif d'Interpol

5. 26 février 2009 : 5ème Forum thématique en Ile-et-Vilaine (Rennes)

**« Parole aux jeunes sur la Santé »**

Grand Témoin : Professeur Sylvie Tordjman, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Rennes

6. 13 mars 2009 : 6ème Forum thématique dans le Bas-Rhin (Strasbourg)

**« Parole aux jeunes sur les Discriminations »**

Grands Témoins Béatrice Hess, championne paralympique de natation, 26 médailles dont 20 médailles d'or sur 5 jeux paralympiques  
Sihem Habchi, Présidente de Ni Putes Ni Soumises

7. 23 avril 2009 : 7ème Forum thématique à La Réunion

**« Parole aux jeunes sur les Violences »**

Grand Témoin : Jean-Louis Prianon, athlète, 5 fois champion de France sur 5.000 et 10.000 mètres, classé 3<sup>ème</sup> coureur mondial en 1987  
Animateur de Prévention au Centre de Loisirs des jeunes à Saint-Denis de la Réunion

8. 20 mai 2009 : 8ème Forum thématique en Ile-de-France réunissant des classes des 8 départements (au Conseil régional)

**« Parole aux jeunes sur l'Expression et la Participation »**

Grands témoins : Professeur Marie-Rose Moro, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Hôpital Cochin, Maison des adolescents (Paris)  
Zeina Abirached, jeune auteure de bandes dessinées

9. 11 juin 2009: 9<sup>ème</sup> Forum thématique à Paris (à l'Institut National des Jeunes Aveugles)

**« Parole aux jeunes sur le handicap »**

Grands témoins : Emmanuelle Laborit, comédienne et directrice de l'International Visual Theatre  
Michaël Jeremiasz, champion paralympique de tennis et médaillé d'or en double aux jeux paralympiques de Pékin (2008)

10. 19 juin 2009: 10<sup>ème</sup> Forum thématique à Paris (au Conseil Economique et Social)

**« Parole aux jeunes sur la précarité »**

Grand témoin : Pierre Saglio, Président d'ATD Quart-Monde

#### **IV) 20 novembre 2009 Le Grand Rendez-Vous**

○ **« Parole aux jeunes »**

Lieu : La Sorbonne (Paris)

- **Présentation officielle du Livre d'or de la Parole des jeunes**
- **Débat entre les jeunes et des personnalités « consciences de notre temps » sur les 10 grands sujets de société à partir des propositions faites par les jeunes : Robert Badinter, Boris Cyrulnik...**
- **Scène ouverte de SLAM sur les droits de l'enfant : avec la participation de Grand Corps Malade**

## **Les partenaires de la grande consultation nationale « Parole aux jeunes »**

*Paris, le 6 mai 2008*

En ce jour de lancement de la grande consultation nationale « Parole aux jeunes » je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à tous les acteurs publics, privés ou associatifs qui ont accepté avec enthousiasme de soutenir ce projet qui permettra sur une période de dix-huit mois d'ouvrir un grand débat public avec le maximum de jeunes de moins de 18 ans : collégiens, lycéens, jeunes membres des conseils municipaux, départementaux ou régionaux, journalistes de la presse collégienne et lycéenne ...

Il s'agit de leur donner une place dans le débat public qui mobilise actuellement tous les spécialistes des questions de l'éducation, de la famille, de la justice ... face à une génération qui se prépare à prendre le relais dans un monde en pleine mutation.

Il s'agit d'entendre ce qu'ils ont à dire sur les questions qui concernent leur vie familiale, scolaire, sociale ... et de leur permettre de faire des propositions constructives que je remettrai au Président de la République et au Parlement le 20 novembre 2009 à l'occasion de la remise annuelle de mon rapport et des 20 ans de la Convention Internationale des droits de l'enfant.

Telle est ma conception du rôle de la Défenseure des enfants : être une voix pour leurs droits et porter leur voix pour que cela contribue à enrichir le débat public, parce que nous sommes responsables d'eux jusqu'à ce qu'ils deviennent adultes à leur tour ...

Merci à mon Comité consultatif de jeunes qui - à travers toutes les réflexions pertinentes et constructives de 20 jeunes enthousiastes issus de tous les horizons - m'a permis de comprendre que l'on devait donner sans hésiter la parole aux jeunes pour construire avec eux le monde de demain.

Un remerciement très chaleureux à tous les grands témoins qui ont accepté de transmettre leurs expériences de vie, leurs réflexions à tous ces

jeunes qui ne manqueront pas de nous interpeller : Victor Anicet, Daniel Marcelli, Bernard Azéma, Alex Türk, Jean-Michel Louboutin, Sylvie Tordjman, Béatrice Hess, Sihem Habchi, Jean-Louis Prianon, Marie-Rose Moro, Zeina Abirached, ainsi qu'à ceux qui incarnent des « consciences de notre temps » : Boris Cyrulnik, Robert Badinter ...

Merci à Albert Uderzo qui a fait de son célèbre personnage Astérix un ambassadeur exceptionnel de la Défenseure des enfants pour le plus grand plaisir de tous.

Un grand merci à Grand Corps Malade qui sera présent le 20 novembre 2009 à Paris pour le Grand RDV de la Parole des jeunes et avec qui nous réaliserons une scène ouverte de Slam sur les droits de l'enfant.

**Dominique Versini**



Nous vous invitons à visiter notre site Internet et son espace jeunes  
[www.defenseuredesenfants.fr](http://www.defenseuredesenfants.fr)

## *Les partenaires de la grande consultation nationale*

### *« Parole aux jeunes »*

- **Astérix, ambassadeur exceptionnel de la Défenseure des enfants tout au long de la grande consultation nationale** (jusqu'au 20 novembre 2009)

Albert Uderzo (éditions Albert-René) a souhaité participer au développement de la connaissance par les enfants de la Convention internationale des droits de l'enfant.

A l'occasion de la parution de l'album « Astérix et ses amis - Hommage à Albert Uderzo », il a proposé de mettre Astérix, l'un de ses personnages les plus emblématiques, au service de la cause des droits de l'enfant.

Ainsi, après avoir permis à la Défenseure des enfants de réaliser plusieurs outils pédagogiques à destination des enfants et de leurs enseignants ([www.asterix.com/droits-des-enfants/](http://www.asterix.com/droits-des-enfants/)), une partie des bénéfices de cet album hommage permettra de soutenir financièrement l'organisation de la grande consultation nationale réalisée auprès des jeunes de moins de 18 ans.

- **Les Présidents de Départements et le Président de la Région Ile-de-France qui ont accepté d'accueillir les différentes étapes du Tour de France de la Parole aux jeunes et diffuseront l'information dans tous les établissements relevant de leur compétence :**

- M. Claude Lise, Président du Conseil Général de la Martinique (mai 2008)
- M. Claude Bertaud, Président du Conseil Général de la Vienne (juin 2008)
- M. André Vallini, Président du Conseil Général de l'Isère (octobre 2008)
- M. Michel Mercier, Président du Conseil Général du Rhône (janvier 2009)
- M. Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine (février 2009)
- M. Guy-Dominique Kennel, Président du Conseil Général du Bas-Rhin (mars 2009)
- Mme Nassimah Dindar, Présidente du Conseil Général de la Réunion (avril 2009)
- M. Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France (mai 2009)

- **Les grands relais Institutionnels de la Grande consultation nationale**

## ○ **Le Ministère de l'Éducation Nationale**

- A annoncé la grande consultation nationale dans le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale qui est envoyé dans tous les établissements scolaires.
- **Les Recteurs des académies situées dans les départements du tour de France** diffusent l'affiche dans tous les collèges et lycées et travaillent avec l'équipe de la Défenseure des enfants à la préparation des forums thématiques locaux avec les enseignants et les classes volontaires.
- **Le Grand amphithéâtre de la Sorbonne** accueillera le Grand RDV de Parole aux jeunes le 20 novembre 2009.
- **Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) :**
  - Contribue à faire connaître le lancement de la grande consultation nationale à travers son réseau de coordinateurs et son site internet.
  - Participera au forum de mai 2009 : « parole aux jeunes sur l'expression et la participation ».

## **Le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative**

- Favorise la connaissance de la grande consultation nationale sur tous leurs sites, et notamment sur le portail jeunes.gouv.fr et le site Envie d'agir.
- L'affiche Parole aux jeunes a été distribuée à tout le réseau information jeunesse : plus de 1500 points.

Des courriers relais d'information ont été envoyés aux Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports, aux Directions Départementales de la Vie associative, etc ...

## ○ **Le Ministère de la Justice (Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse)**

- L'affiche Parole aux jeunes a été apposée dans l'ensemble des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et une activité éducative sera proposée à tous les jeunes confiés par l'autorité judiciaire. Ainsi, les jeunes pourront participer anonymement à la grande consultation nationale sur le Forum Internet.
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse était présente lors de la tenue du forum thématique consacré à la Justice à Grenoble en octobre 2008.
- **Les associations de jeunes, partenaires de la grande consultation nationale**

- **Jets d'encre** est une association nationale créée en 2003 pour assurer la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune en milieu scolaire, dans les conseils d'enfants et de jeunes, les maisons de quartier ...
  - **Jets d'encre** coordonne la réalisation d'un Journal en direct dans les 8 Forums thématiques et lors du Grand RDV du 20 novembre 2009 avec les journalistes de la presse scolaire des différents forums thématiques.

**Jets d'encre** participera à l'animation du forum « parole aux jeunes sur l'expression et la participation » en mai 2009.

- **L'anacej** (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) a été créée en 1991 pour promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus ; elle accompagne les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes.

Des jeunes des conseils municipaux, départementaux ou régionaux participeront aux 8 forums thématiques et au Grand RDV du 20 novembre 2009.

- **La Presse jeunesse relaiera auprès de ses lecteurs la grande consultation nationale organisée par la Défenseure des enfants**

- **Milan Presse** a souhaité participer à la grande consultation nationale notamment à travers **les clés de l'actualité Junior** (8-12 ans) et **les clés de l'actualité** (plus de 12 ans) parce que « la confrontation des idées et l'argumentation sont nécessaires au débat et, au-delà, au développement de la personnalité de l'enfant » et parce que « donner la parole aux enfants et aux adolescents, défendre les intérêts des enfants est une mission commune au groupe de presse Milan et à l'institution de la Défenseure des enfants ». Suite à l'arrêt de ces deux titres en février 2009, la revue **Géo Ado** publie à la suite de chaque forum un tiré à part qui sera mis en ligne sur le site dédié aux enseignants [www.milan-enseignants.com](http://www.milan-enseignants.com).

Un journaliste sera présent sur tous les forums thématiques.

- **Bayard Jeunesse** a souhaité participer à la Grande consultation nationale à travers **Okapi** (10-15 ans) et **Phosphore** (lycéens et étudiants) « parce qu'ils leur donnent régulièrement la parole dans leur page et les accompagnent dans les questionnements qui les traversent, comme dans les joies et les épreuves qu'ils peuvent rencontrer au quotidien ».

Un journaliste sera présent sur tous les forums thématiques de métropole.

Les sites d'Okapi et de Phosphore feront un lien vers [www.paroleauxjeunes.fr](http://www.paroleauxjeunes.fr)

Le site de Bayard Jeunesse relaiera régulièrement l'information dès le début du mois de mai et tout au long des 18 mois de cette consultation.